



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Avenir de la production dans les Hauts-de-France

Question écrite n° 17827

Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur l'avenir de la production de betteraves, de noisettes, de pommes de terre, de semences ou encore de pommes dans les Hauts-de-France. Contrairement à leurs concurrents européens, des matières actives sont interdites depuis 2018 pour lutter contre l'invasif chénopodes blancs qui procurent des dégâts insoutenables. Le temps de la recherche n'étant pas celui de la production, faute de moyen de lutte efficace, les dégâts sont de plus en plus importants avec deux conséquences très directes. En premier lieu, des pertes économiques pour la ferme France qui se chiffrent en centaines de millions d'euros. En second lieu, une atteinte réelle à la souveraineté alimentaire de la France qui n'aura d'autre choix que d'importer pour satisfaire sa consommation. L'exemple récent de la fermeture probable de l'usine pharmaceutique de production de lysine à Amiens, faute d'avoir la capacité de s'approvisionner à prix correcte en sucre français, en est un exemple flagrant. Si le Gouvernement semble faire preuve de bonne volonté concernant la mise en œuvre à venir du « pas d'interdiction sans solution », il est réticent à réparer les erreurs passées. Or les productions ne peuvent attendre. C'est pourquoi il souhaite savoir si le Gouvernement compte enfin mettre fin aux interdictions franco-françaises dans un secteur européen ultra concurrentiel qui ne se bat pas à armes égales.

Données clés

Auteur : [M. Victor Habert-Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17827

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire \(Ministre déléguée\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 3953

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)